

COMPTRASEC

// Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale //

Working Papers

WPS/2016/18

<http://comptrasec.u-bordeaux.fr/working-papers>

Les contours du concept de vulnérabilité

Michel Oris



Ce Working Paper peut être librement téléchargé. Toute autre reproduction ou diffusion sous quelque format que ce soit nécessite l'accord préalable de son ou ses auteur(s) et du laboratoire COMPTRASEC. Le format de citation est précisé à la page suivante (références du document) et doit comporter le nom de l'auteur, le titre, COMPTRASEC-WPS/l'année de publication/le numéro de publication, tels qu'ils figurent dans le cadre ci-dessus.



Les contours du concept de vulnérabilité

Michel Oris - Professeur en démographie, Vice-recteur de l'Université de Genève (Centre Interfacultaire de Gérontologie et Etudes des Vulnérabilités) et NCCR.

Mars 2016

ABSTRACT

The concept of vulnerability is experiencing exponential success, despite the fact that its precise contours have not really been defined. A dynamic approach via life trajectories can contribute to endowing the concept with theoretical and practical meaning, however. This presentation will look quickly into the factors that have made "vulnerability" such a buzzword of this early 21st century. It will then make a distinction between latent and "realized" states of vulnerability that enables the weight of social normativities to be taken into account. We will then consider vulnerabilization processes, mainly through the theories of social stratification, of the accumulation of (dis)advantage, and of accidents or bifurcations in life, which will be illustrated empirically by analyses of inequalities among elderly persons in Switzerland. The importance of a dialogue with psychology will also be underlined, as will its risks.

KEYWORDS: Vulnerability, Life trajectories, Inequalities, Social sciences.

RÉSUMÉ

Le concept de vulnérabilité connaît un succès exponentiel sans que ses contours soient réellement circonscrits. Une approche dynamique, celle des parcours de vie, contribue à lui donner un sens à la fois théorique et concret. Cet exposé s'interrogera rapidement sur les facteurs qui font de la 'vulnérabilité' un mot fétiche en ce début du 21^e siècle. Il proposera ensuite une dissociation entre états latents et états 'réalisés' de vulnérabilité qui permet d'intégrer le poids des normativités sociales. Au-delà, ce sont les processus de vulnérabilisation qui seront considérés à travers principalement les théories de la stratification sociale, de l'accumulation des (dés)avantages, des accidents ou bifurcations de vie qui seront illustrées empiriquement par des analyses portant sur les inégalités parmi les personnes âgées en Suisse. L'importance du dialogue avec la psychologie sera soulignée, mais aussi ses risques.

MOTS CLÉS : Vulnérabilité, Parcours de vie, Inégalités, Sciences sociales.

RÉFÉRENCES DU DOCUMENT

RÉF. M. Oris, Les contours du concept de vulnérabilité, COMPTRASEC-WPS/2016/18, Mars 2016.

© COMPTRASEC - 2016
Information et soumission des textes :
alexandre.charbonneau@u-bordeaux.fr

COMPTRASEC - UMR 5114
Université de Bordeaux
Avenue Léon Duguit
33608 Pessac Cedex
FRANCE.
<http://comptrasec.u-bordeaux.fr/>

Le COMPTRASEC publie des Working Papers (WPS) en lien avec son séminaire annuel de recherche, reprenant les interventions des conférenciers invités depuis 2012. Les WPS ne constituent pas des contributions finalisées. Ils documentent les thématiques traitées, déterminées selon les axes de recherche qui gouvernent la vie du laboratoire. Le dépôt d'un WPS est une démarche volontaire et facultative de la part des chercheurs invités.

COMPTRASEC publishes Working Papers (WPS) connected with its annual research seminar, containing the speakers's contributions since 2012. The WPS are not finalized papers which document the treated thematic, determined in regard with the COMPTRASEC research area. The submission is voluntary and optional for the visiting scholars.

Les contours du concept de vulnérabilité

Lors du Colloque organisé par la CUDEP à Aix-en-Provence les 28-31 mai 2013, dix communications ont été présentées dans le cadre de la session 1, centrées sur l'enjeu des définitions, organisées par la Professeure Virginie Barrusse De Luca. La moitié est publiée ici. Les approches, les thématiques, les espaces, même l'affiliation disciplinaire des auteurs, se sont distingués par leur diversité. C'est symptomatique du succès assez extraordinaire que connaît le concept de vulnérabilité dans les sciences sociales, mais aussi de son contenu incertain. Il est vrai que la vulnérabilité est un mot-valise, qui n'appartient en propre à aucun champ disciplinaire et que chacun a pu s'approprier, ce qu'un nombre toujours croissant de chercheurs ont fait. Une simple consultation de Google Scholar montre la quasi-inexistence du terme dans la littérature scientifique jusqu'au milieu des années 1980, sa présence encore marginale durant la dernière décennie du 20^e siècle, puis sa brusque explosion depuis 2000.

Les sciences environnementales ont été les premières à s'approprier le terme. Elles l'ont fait pour contester le caractère « naturel » des désastres naturels. Les spécialistes de ces questions ont utilisé le terme de vulnérabilité pour dissocier l'événement de ses conséquences, de manière à prendre en compte la situation initiale d'exposition au risque (érosion des sols, qualité du bâti, zone côtière, etc.) d'une part, d'autre part les capacités des structures et institutions de prévenir, atténuer et gérer les suites, le tout résultant en des impacts et réponses différenciées des sous-populations confrontées aux catastrophes (Oris et al., 2016). La communication de Pascal Metzger, Jérémy Robert et Pauline Gluski sur la « La vulnérabilité en situation de crise : l'agglomération de Lima et Calla face à un séisme majeur » illustre idéalement cette dynamique de recherche toujours active et précieuse par son caractère très concret. Elle distingue en particulier la vulnérabilité « ordinaire » et la vulnérabilité en situation de crise. À partir de critères démographiques, sociaux et économiques, les auteurs mesurent un degré de vulnérabilité des espaces qui est représenté sous forme cartographique, situant les populations dans des espaces qui sont plus ou moins exposés aux risques (ici les séismes et tsunamis). La fluidité spatiale, ou pour le dire plus simplement l'accessibilité des zones, qui conditionne l'efficacité des secours disponibles, est aussi prise en compte dans cette analyse très complète.

Une telle approche souligne le caractère multidimensionnel et interactif de la construction des vulnérabilités, et c'est précisément ce que les sciences sociales ont repris à leur compte. Elles ont trouvé en la vulnérabilité, un concept à la fois multiforme et synthétique qui répondait à des changements très concrets : les mutations des fonctionnements socioéconomiques, les nouvelles dynamiques démographiques et familiales, les adaptations de l'État-Providence valorisant l'activation, les normes de réalisation de soi, la transformation des relations entre individualisation et institutionnalisation. Alors que durant les Trente Glorieuses, la stratification sociale et la stratification des âges de la vie assignaient à chacun des positions et des rôles (Grusky, 2001 ; Dannefer et al., 2005), créant un cadre à la fois contraint et sécurisant (Kohli, 2007), la fin du 20^e a vu émerger les « nouveaux » risques sociaux (Armingeon et Bonoli, 2006) et des thématiques telles que celles du stress, de l'insécurité, de la précarité, de la désaffiliation, de la « fatigue de soi » et, synthétisant tout cela, des vulnérabilités affectant les individus.

Par un relatif effet de presbytie, le travail théorique sur la vulnérabilité est peu développé. Lors du colloque d'Aix-en-Provence, plusieurs communicants se sont appuyés avec pertinence sur les propositions de Schröder-Butterfill et Mariani (2006), qui présentent un modèle proche de l'originel tel que nous l'avons vu se dessiner en sciences environnementales, mais qui, de manière significative fait

écho aux mutations macro en réalisant un changement d'échelle, en se situant à un niveau individuel. Il s'agit d'une modélisation linéaire qui part d'un concept cher aux démographes, l'exposition au risque, puis la survenance du risque, puis l'état résultant. Comme le font d'ailleurs ces deux auteures vis-à-vis desquelles nous restons endettés, il importe de préciser les contenus aux trois étapes.

Au stade initial se trouve un individu doté de capitaux divers, économiques, sociaux, en termes de personnalité, de santé, etc., l'ensemble formant un système de ressources. C'est à ce niveau que se pose la question de l'existence d'états latents de vulnérabilité, un concept qui ne fait pas l'unanimité. Quand il analyse « la dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », Robert Castel (1994) tend à réduire la vulnérabilité à un état latent initial, distinct du résultat, à savoir ici la désaffiliation. Mais en réalité, une telle distinction est incertaine puisqu'en termes processuels, la marginalisation correspond à une situation d'exposition à des risques additionnels et/ou nouveaux, selon une dynamique communément qualifiée de « cercle vicieux ».

Par état latent de vulnérabilité, nous désignons des déficits plus ou moins généralisés, plus ou moins localisés, de ressources qui accroissent la probabilité que le risque survienne et/ou diminue la capacité à affronter le risque. En ce sens, la relation entre la situation de départ et le risque n'est pas uni- mais bidirectionnelle et relève plus de l'interaction que d'une chaîne temporelle linéaire simple. Un exemple est peut-être plus illustratif de ce que peut être une vulnérabilité latente : une femme à haut niveau d'éducation qui renonce à son activité professionnelle pour épouser un cadre supérieur et devenir mère au foyer est de plus en plus, au fil des années d'inactivité, en situation de risque ; si le mariage tient et que cela lui convient, rien ne se passe, mais si le divorce (le risque) survient, ses probabilités de se réinsérer sur le marché du travail à son niveau de compétences sont fortement réduites et elle fait face à une situation de monoparentalité qui est, justement, classiquement considérée comme un des « nouveaux risques sociaux » (Falter, 2009).

Une fois le risque survenu, le système de ressources de l'individu lui permet plus ou moins, voire pas du tout, de faire face au risque, dont la nature, le timing et l'intensité peuvent fortement varier. Il peut s'agir, par exemple, d'un choc brutal dans une des dimensions de la vie, tel la perte soudaine de l'être aimé, ou d'une situation de stress au travail étalé sur une longue période (Oris et al., 2016). Il reste que la vulnérabilité présente nécessairement un caractère relatif. Un individu ou une population est vulnérable à quelque chose. Empruntant aux psychologues, Schröder-Butterfill et Marianti font référence aux capacités de *coping*, alors que dans sa communication au colloque d'Aix-en-Provence, Cédric Duchêne-Lacroix utilise plutôt le concept de capacité à faire face, en s'inspirant d'Amartya Sen (voir aussi Soulet, 2003). Une question qui mériterait des recherches approfondies reste celle de la non-utilisation de ressources existantes¹. Au terme de cette confrontation au risque, l'individu peut :

- 1) en sortir affaibli, voire cassé, et entrer dans un cercle vicieux de pertes, ou
- 2) rester stable – et il ne faut pas négliger que cela a dû exiger un fort engagement –, ou
- 3) avoir été « forgé par l'épreuve », pour reprendre les termes de Danilo Martucelli (2006).

L'approche de Schröder-Butterfill et Marianti est précieuse car elle dissocie bien état de vulnérabilité et processus de vulnérabilisation. Elle mérite d'être complétée par un « bouclage » pour transformer leur modèle linéaire en un modèle circulaire dans lequel l'état résultant redéfinit l'état d'exposition aux risques pour la suite du parcours de l'individu. Ceci ouvre vers la perspective du parcours de vie sur laquelle nous revenons un peu plus loin.

¹ À ma connaissance, seul le non-recours à des ressources institutionnelles commence à être étudié. Voir en particulier Warin, 2012.

Un autre complément porte sur la clarification de la distinction entre les états latents et ceux que l'on pourrait qualifier de « réalisés » ou « évidents ». *A priori*, ces derniers sont rattachés à un trait, rarement plusieurs, qui les qualifie au point que l'ensemble des individus ainsi caractérisés sont agrégés en une « population vulnérable » (Bourdelaïs, 2005/6). Cette approche présente beaucoup d'avantages, notamment par sa clarté, son opérationnalisation aisée et ses liens fréquents aux politiques sociales et sanitaires. Elle est en outre familière aux démographes. Il est pour autant important de prendre en compte le contexte. Etre un enfant de parents divorcés dans la Suisse des années 1950 vous qualifiait comme à risque. Depuis, les évolutions démographiques et les dynamiques familiales ont transformé les cadres de la marginalité et de la normalité et une telle caractérisation ne fait plus sens. Le « nouveau risque » renvoie désormais plutôt à la position de l'enfant dans le ménage monoparental de sa mère exposé au risque de pauvreté, ou situé dans l'entre-deux des vies recomposées de ses deux parents (Letablier, 2010), alors qu'il y a quelques décennies de cela, la construction de la vulnérabilité des grandes fratries a pu justifier des politiques en faveur des familles nombreuses (De Luca Barrusse, 2008). En somme, la vulnérabilité n'est « évidente » que dans des cadres normatifs historiquement datés. Sa reconnaissance prend alors une forme institutionnelle qui est elle-aussi contextuelle. C'est ce qu'ont exprimé Alain Jourdain, Bernard Lucas et William Sherlaw lors du Colloque d'Aix-en Provence en montrant comment, durant les Trente Glorieuses, la gestion du handicap impliquait une identification du déficit destinée à spécifier le droit aux soins, alors que depuis les années 1980 émerge une vision plus holistique qui considère moins la nature du manque que l'insertion de la personne handicapée, brisant de la sorte les frontières entre les approches sanitaires et sociales.

La réflexion critique se prolonge dans la communication de Marie Jauffret-Roustide qui étudie une population vulnérable dont la reconnaissance institutionnelle se définit en négatif, par son statut illicite au regard de la loi, celles des drogués. Elle montre brillamment le poids de l'ambivalence puisque d'emblée, pour atteindre des usagers qui sont dans l'illégalité, les chercheurs doivent passer par des structures reconnues qui accueillent les consommateurs de drogues... Se pose alors la question de la sélection de ceux qui fréquentent ces institutions par rapport à l'ensemble de la population que l'on voudrait atteindre. La réponse passe par le déploiement de techniques innovantes en matière de sondage et par une pluralité méthodologique, le quantitatif ayant été complété par un volet socio-anthropologique. Ce dernier a inclus des usagers non connus des structures, qui se révèlent plutôt jeunes (moins de 30 ans) et présentant une forte dualité, avec d'un côté « les plus précaires des précaires » et de l'autre des personnes aisées et bien insérées socialement. Abordant un tout autre sujet, celui de la multirésidentialité, Cédric Duchêne-Lacroix montre de manière similaire que cette pratique peut générer des vulnérabilités parmi des groupes situés aux extrêmes de la hiérarchie sociale, tels les migrants qui ont fait construire au pays ou les cadres expatriés des multinationales.

Une démarche combinant les méthodes se retrouve dans la communication de Valérie Golaz, Gideon Rutaremwa et Stephen Wandera Ojiambo. Etudiant les situations de vulnérabilité des personnes âgées (60 ans et plus) en Ouganda, ils identifient une forte prévalence de la pauvreté et l'impossibilité généralisée de prendre une retraite en croissant ces dimensions socioéconomiques avec les cadres familiaux et les questions de santé. Ils offrent un état de l'art sur les indicateurs quantitatifs applicables aux données de recensement, qui définissent comme populations vulnérables les aînés qui vivent seuls, ceux qui ne vivent qu'avec des enfants, et ceux qui occupent une position marginale au sein d'un ménage élargi, soit des ensembles qui se recoupent plus ou moins. Ils confrontent ensuite leurs résultats à ceux issus d'une enquête qualitative qui a examiné en détail le rôle des relations familiales (ressource plus ou moins étendue) dans la gestion de la pauvreté (état latent) et des problèmes de santé (état ou choc) des personnes âgées. Cela leur permet, en particulier, de sortir du cadre du ménage dont la définition

occidentalo-centrée est figée par le recensement, et d'opérationnaliser une approche holistique. Il en ressort des « histoires de vie » qui pour être spécifiques ne s'en prêtent pas moins à un certain nombre de généralisations prudentes. Elles révèlent la pluralité des situations et une large diversité dans l'application des normes définissant la solidarité intrafamiliale.

En somme, il serait erroné de disqualifier l'approche par les populations vulnérables, mais il importe d'interroger systématiquement la construction des catégories et l'hétérogénéité des groupes prédéfinis. L'usage des méthodes mixtes, notamment, se montre très fructueux.

La communication de Golaz et ses collègues met en évidence une autre composante de la complexité des vulnérabilités. Entre les mutations macrosociales et l'individu se situent non seulement les institutions mais aussi leur capital social. La perspective relationnelle sur la vulnérabilité a été considérée mais requiert sûrement des études plus approfondies, le travail d'Alain Jourdain et ses collègues sur les activités sociales des handicapés ou celui de Valérie Golaz et de ses co-auteurs sur les personnes âgées en Ouganda en démontrent tout l'intérêt. Les approches holistiques, pour leur part, mettent bien en évidence, d'ores-et-déjà, les effets de diffusion ou de contagion. L'incapacité à faire face à un risque, faute de ressources ou de mobilisation adéquate, peut n'affecter qu'un domaine de la vie (par exemple perdre son travail et se retrouver au chômage) mais est susceptible d'impacter d'autres dimensions (telle la famille ou la santé), ce qui, d'une certaine manière conduit aussi à interroger la définition de populations à partir d'une critériologie limitée et en transversal.

In fine, le modèle théorique qui intègre la multi-dimensionnalité, l'association des positions et rôles aux âges de la vie, les vies liées, l'inscription des trajectoires dans les dynamiques socio-historiques à travers le concept de génération, l'articulation des individus et des institutions, c'est le paradigme du parcours de vie. Il offre une palette de méthodes quantitatives et qualitatives. Il met en évidence les effets fondateurs dans la tendre enfance, intégrant de la sorte la sociologie de la stratification et de la reproduction sociale, la psychologie développementale et certains champs de l'épidémiologie. Au-delà, les chercheurs s'interrogent sur les transformations de la transition vers l'âge adulte, devenue plus longue, plus complexe, étudiant la déstandardisation ou désynchronisation. D'une manière plus générale, l'approche des parcours de vie souligne que les « tournants » de la vie, les transitions d'une manière générale, qui se traduisent par des changements de statuts et de rôles, sont des moments où s'accroissent les risques de vulnérabilisation. À cet égard, une attention particulière est accordée aux « accidents de la vie », aux événements non-normatifs, à la « turbulence » et à la « biographisation » des trajectoires. Plus ancienne mais toujours d'actualité, la théorie de l'accumulation des (dés)avantages pose des différences originelles minimales entre membres d'une même cohorte de naissance générant une succession d'inégalités d'accès et de réussites qui creusent les écarts et font de la population des « jeunes vieux » (vers 65-79 ans) la plus hétérogène qui soit, car toutes les inégalités construites à travers le parcours de vie s'y retrouvent. Au-delà, la mortalité différentielle produit un resserrement par un effet de sélection bien connu des démographes (Oris et al., 2016).

Quelles que soient les avancées actuelles et à venir dans l'étude des vulnérabilités, le concept lui-même a fait l'objet de critiques qu'il est juste de considérer. Son usage pour stigmatiser des sous-populations n'est pas la plus probante. Certes, c'est un vieux débat mais comme nous l'avons montré plus haut, une approche adéquate utilise les catégories pour les dépasser en considérant la complexité et la pluralité des situations personnelles. Par ailleurs, si tout le monde n'est pas pauvre ou malade, tout le monde est vulnérable. Plus sérieuse est la critique de l'usage dans des politiques sociales en réforme, dominées par l'idéal d'activation d'individus vulnérables rendus responsables de leur situation en raison de leurs carences en ressources, par exemple le manque de motivation d'un demandeur d'emploi

qu'il importerait dès lors de réactiver (Bonvin, 2008). La psychologisation de l'aide est sûrement une dérive (Besson et al., 2013 ; Thomas, 2010). L'individualisme méthodologique d'une approche comme celle du parcours de vie ne doit donc jamais tomber dans le piège d'isoler l'acteur individuel de son relationnel, aux autres et aux institutions, dans des interactions directes ou à travers des cadres normatifs. La suggestion de Cédric Duchêne-Lacroix et d'autres auteurs (Spini et al., 2013) de considérer simultanément vulnérabilité et résilience rappelle que quels que soient les héritages, les effets fondateurs et ceux d'accumulation, le parcours de vie est une dynamique certes prédéterminée, mais toujours probabiliste, sur laquelle il est possible d'agir individuellement et collectivement.

COMPTRASEC

// Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale //

Pour aller plus loin

K. Armingeon & G. Bonoli,

The politics of post-industrial welfare states: adapting post-war social policies to new social risks, Londres, Routledge, 2006.

M. Bresson, V. Geronimi, N. Pottier,

La vulnérabilité : questions de recherches en sciences sociales, Presses Universitaires de Fribourg (Eds.), 2013.

J.- M. Bonvin,

« Activation policies, new modes of governance and the issue of responsibility », *Social Policy & Society*, 2008, 7 (3), p. 367-377.

P. Bourdelais,

« Les populations vulnérables », *Annales de Démographie Historique*, 2005-2, 2005-6, et 2006-1.

R. Castel,

Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Paris, Fayard, 1995.

D. Dannefer, P. Uhlenberg, A. Fonner, R.P. Abeles,

« On the Shoulders of a Giant: The Legacy of Matilda White Riley for Gerontology », *The Journals of Gerontology Series B: Psychological Sciences and Social Sciences*, 2005, 60, p. 296-304.

Virginie Dejoux

Populations et handicaps, Strasbourg, Néothèque (Collection Populations vulnérables) (éd.), 2013.

V. De Luca Barrusse,

Les familles nombreuses : une question démographique, un enjeu politique, Rennes, PUR, 2008.



COMPTRASEC

// Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale //

J.- M. Falter,

« Le divorce, facteur de pauvreté féminine », in Michel Oris et al., *La construction des inégalités à travers le parcours de vie*, Lausanne, Presses Polytechniques Universitaires Romandes, 2009, p. 297-314.

D. B. Grusky,

« Social Stratification », in N.J. Smelser & P.B. Baltes (Eds.), *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*, Oxford, Pergamon, 2001, p. 14443-14452.

M. Kohli,

« The institutionalization of the life course: Looking back to look ahead », *Research in Human Development*, 4, 2007, p. 53-271.

M.- T. Letablier,

La monoparentalité aujourd'hui : continuités et changements, in E. Ruspini (Ed.), *Monoparentalité, homoparentalité, et transparentalité en France et en Italie*, Paris, L'Harmattan, 2010.

D. Martucelli,

Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine, Paris, Armand Colin, 2006.

M. Oris, C. Roberts, D. Joye, M. Ernst-Stähli,

« Surveying human vulnerabilities across the life course: an introduction », in Oris, Michel, Roberts, Caroline, Joye, Dominique, Ernst-Stähli, Michèle (eds.), *Surveying Human Vulnerabilities across the Life Course*, Heidelberg, Springer (eds.) (2016), p. 1-25.

H. Schafer Markus, P. Shippie Tetyana, F. Ferraro Kenneth,

« When does disadvantage not accumulate? Toward a sociological conceptualization of resilience », *Swiss Journal of Sociology*, 35 (2), 2009, p. 231-251.

E. Schröder-Butterfill, R. Marianti,

« A framework for understanding old-age vulnerabilities », *Ageing & Society*, 26 (1), 2006, p. 9-35.



COMPTRASEC

// Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale //

M.-H Soulet,

« Faire face et s'en sortir. Vers une théorie de l'agir faible », In Vivian Châtel & Marc-Henri Soulet (Eds), *Agir en situation de vulnérabilité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, p. 167-214.

D. Spini, D. Hanappi, L. Bernardi, M. Oris, J.-F. Bickel,

« Vulnerability across the life course: a theoretical framework and research directions », *Working Paper LIVES*, 2013.

H. Thomas,

Les vulnérables. La démocratie contre les pauvres, Bellecombess-en-Bauges, Editions du Croquant, 2010.

P. Warin,

« Parcours sociaux et possibilités de ruptures avec le social institué », in Servet Ertul, Jean-Philippe Melchior & Philippe Warin (Eds.), *Les parcours sociaux à l'épreuve des politiques publiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 175-185.



COMPTRASEC

// Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale //

Ce Working Paper peut être librement téléchargé. Toute autre reproduction ou diffusion sous quelque format que ce soit nécessite l'accord préalable de son ou ses auteur(s) et du laboratoire COMPTRASEC. Le format de citation est précisé à la page suivante (références du document) et doit comporter le nom de l'auteur, le titre, COMPTRASEC-WPS/l'année de publication/le numéro de publication, tels qu'ils figurent dans le cadre ci-dessus.

<http://comptrasec.u-bordeaux.fr/working-papers>

© COMPTRASEC - 2016
Information et soumission des textes :
alexandre.charbonneau@u-bordeaux.fr

COMPTRASEC - UMR 5114
Université de Bordeaux
Avenue Léon Duguit
33608 Pessac Cedex
FRANCE
<http://comptrasec.u-bordeaux.fr/>



RÉF. M. Oris, Les contours du concept de vulnérabilité, COMPTRASEC-WPS/2016/18, Mars 2016.